



# le Cochonnet Aquatintien

club de pétanque  
03 26 84 70 42

20 avenue du 29 août 1944  
51430 TINQUEUX

www.lecochonnet.fr  
contact@lecochonnet.fr

## Concours de pétanque tête à tête interne 2020

### Règlement du concours

#### 1) Organisation du concours :

Le concours est organisé par deux membres du club constituant le jury : Eric MOREAU et Eddy ROSSEL.  
Seul le jury peut prendre toutes décisions, de manière incontestable.

Les joueurs inscrits doivent être membres du club (loisirs ou licenciés).  
L'inscription implique l'acceptation entière du règlement du concours.

**Toute absence injustifiée à quelque moment du concours entrainera la disqualification automatique du joueur et l'interdiction de participation l'année suivante.**

#### 2) Phases du concours :

- **Une phase qualificative** ouverte à tous les membres du club.
- **Un concours A** organisé en plusieurs tours : qui concerne toutes les personnes qualifiées lors de la phase qualificative.
- **Un concours B** organisé en plusieurs tours : il est ouvert aux joueurs non qualifiés lors de la phase qualificative et aux joueurs n'ayant pas participé à cette même phase qualificative.  
En cas d'un nombre de joueurs inférieurs à 16, le concours B n'aura pas lieu.

#### 3) Déroulement des phases du concours

- **Phase qualificative** : elle aura lieu uniquement le **samedi 11 avril 2020 à 14h00**.

La phase se déroule en poules de trois ou quatre équipes selon le nombre de participants.

La constitution des poules est faite par tirage au sort : par un membre (choisi ou tiré au sort) sous le contrôle du jury et de la table de marque (ou gestionnaire des concours).

Chaque participant rencontre l'intégralité des joueurs constituant sa poule.

Un classement est effectué pour chaque poule (au nombre de parties gagnées puis au goal-average).

En cas d'égalité, le départage se fera au tir de précision : 6m / 7m / 8m/ 9m sur 1 boule.

Les joueurs concernés seront contactés par le jury.

Les deux premiers du classement de chaque poule sont qualifiés pour le concours A.

Les deux autres joueurs ont la possibilité de s'inscrire ou pas au concours B.

➤ **Concours A** : se déroule en plusieurs phases finales sur une seule après-midi, en élimination directe.

- **samedi 30 mai 2020** : cadrage (si nécessaire) / 32<sup>ème</sup> (si nécessaire) / 16<sup>ème</sup> :
- **samedi 13 juin 2020** : 8<sup>ème</sup> et ¼ de finale :
- **samedi 17 octobre 2020** : ½ finale et finale :

Les parties de cadrage et des phases finales seront définies par tirage au sort par un membre (choisi ou tiré au sort) sous le contrôle du jury et de la table de marque (ou gestionnaire des concours).

➤ **Concours B** : a lieu s'il y a au minimum 16 inscriptions.

Le nombre de tours varie en fonction du nombre d'inscrits.

Les différents tours du concours B auront lieu, en élimination directe:

- **samedi 30 mai 2020**
- **samedi 13 juin 2020**
- **samedi 17 octobre 2020.**

Le tirage au sort sera effectué par un membre (choisi ou tiré au sort) sous le contrôle du jury et de la table de marque (ou gestionnaire des concours).

*le 25 février 202 Le jury : Eric MOREAU et Eddy  
ROSSEL*